

## AMBIGUITÉS GÉNÉRIQUES DANS UNE SI LONGUE LETTRE DE MARIAMA BÂ

Florence Gacoin-Marks

### Synopsis

La présente contribution a pour objectif de replacer *Une si longue lettre* de la romancière sénégalaise Mariama Bâ dans le contexte du genre épistolaire, d'une part, en montrant son caractère hybride sur le plan formel (ce roman peut être envisagé à la fois comme une lettre, un journal intime et un roman à la première personne) et, d'autre part, en déterminant comment le choix de ce genre spécifique, qui implique l'existence d'un narrataire (destinataire de la lettre), contribue à la transmission du message idéologique (féministe) au cœur du projet romanesque de Mariama Bâ.

### INTRODUCTION

Genre mineur et désuet en Europe dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le roman épistolaire n'est pas très représenté non plus dans les littératures africaines.<sup>1</sup> Avant la parution d'*Une si longue lettre* de Mariama Bâ en 1979, seuls quatre romans africains relèvent de cette forme : *Lettres d'un Africain, récit épistolaire* (1955) du Malien Ibrahima Mamadou Ouane, *Un Nègre à Paris* (1959) de l'Ivoirien Bernard Binlin Dadié, *Lettres kinoises : roman épistolaire* (1974) du Zaïrois Nsimba Mumbamuna et *Sans tam-tam* (1977) du Congolais Henri Lopès.<sup>2</sup> Pourtant c'est à cette forme rare que Mariama Bâ, romancière sénégalaise pionnière de la littérature féminine et féministe africaine, a recours dans son premier roman. Dans un entretien, elle s'en explique ainsi : « J'ai voulu donner à l'œuvre une forme originale au lieu de faire l'éternel roman qui commence par *je* ou qui débute par *il y avait*. J'ai voulu une forme originelle et abordable et comme ce sont deux femmes, je crois que le procédé de la lettre se prête mieux à la voix de la confiance. »<sup>3</sup> Pour Mariama

<sup>1</sup> Sur l'épistolaire dans les littératures africaines, voir : Mwamba Camakulu, *Forme épistolaire et pratique littéraire en Afrique francophone. État des Lieux*, Saint-Louis, Xamal, 1996.

<sup>2</sup> À ces quatre romans, il convient d'ajouter *Lettres de ma cambuse* (1956) du Camerounais René Philombe, une longue nouvelle, « Lettres de France », publiée dans le recueil *Voltaire* (1962) du Sénégalais Ousmane Sembène et un roman où les lettres occupent une place très importante, *La Nouvelle romance* (1977) d'Henri Lopès. La fonction du genre épistolaire est généralement de permettre la mise en présence et la confrontation de deux environnements culturels très différents (l'Afrique et l'Europe).

<sup>3</sup> Bamba Diallo et E. Sow, « Mariama Bâ, Propos », in : *Zone 2*, 1979, n° 26, p. 19.

Bâ, le roman épistolaire est donc, en quelque sorte, le genre littéraire féminin par excellence.<sup>4</sup> Or, comme l'ont déjà souligné les chercheurs – sans toutefois rentrer dans les détails – la forme dont relève *Une si longue lettre* est complexe, ambiguë.<sup>5</sup> Ainsi, René Larrier remarque que « roman épistolaire, journal intime, mémoires sont toutes les formes écrites dont les structures sont combinées, étendues et retravaillées par Bâ ».<sup>6</sup> Il convient donc d'observer brièvement ce que la romancière sénégalaise a retenu de chacune des formes ainsi mises en présence et comment le genre ainsi renouvelé est particulièrement apte à véhiculer le message que l'écrivain cherche à exprimer dans son roman.<sup>7</sup>

## 1. ÉLÉMENTS RELEVANT DU ROMAN ÉPISTOLAIRE

Les principales caractéristiques du roman épistolaire peuvent être résumées par les points suivants :

- le roman épistolaire propose une communication entre deux personnes, donc supposant l'existence d'un « je » et d'un « tu » clairement identifiés (un expéditeur, qui signe de son nom sa ou ses lettres, et un destinataire, que l'expéditeur appelle par son nom ou par une autre formule d'appel) ;

- en tant que « mise en écriture » d'une communication, il implique souvent le recours à un registre de langue se rapprochant de l'oralité, de la parole du personnage<sup>8</sup> ;

- en tant que forme particulière de l'écriture à la première personne, il plonge le lecteur dans l'intimité du personnage ;

- il est écrit majoritairement au présent et propose donc une histoire ou un état d'esprit en pleine évolution, qui se construit au fur et à mesure, tout au long du texte ;

- sa valeur n'est pas seulement informative mais aussi pragmatique (comme le souligne Edgar Pich dans son ouvrage sur *Mémoires de deux jeunes mariées* de Balzac

<sup>4</sup> C'est également ce que constate Jacques Versini dans son ouvrage sur le roman épistolaire : « Consacré aux femmes, composé bien souvent par des femmes, le roman par lettres a pour premier public les femmes » (Jacques Versini, *Le Roman épistolaire*, p. 60). En réalité, dans le cas de Mariama Bâ, d'autres motivations, conscientes ou non, peuvent peut-être expliquer le choix de la forme épistolaire, notamment le besoin de se cacher derrière un personnage de fiction pour délivrer son propre message féministe. Dans sa conférence intitulée « La fonction politique des littératures africaines écrites » (voir bibliographie), Mariama Bâ souligne elle-même la stigmatisation dont sont victimes les femmes osant exprimer ouvertement leurs revendications et même les inscrire durablement sur le papier. Au sujet des conditions de la « prise de parole » des femmes africaines, voir : Christophe L. Miller, *Theories of Africans : Francophone Literature and Anthropology in Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 1990 (chapitre 6 : « Senegalese Woman Writers, Silence and Letters: Before the Canon's Roar »).

<sup>5</sup> Voir les travaux de Mineke Schipper, Florence Stratton, Christophe L. Miller, Renée Larrier et Josias Semujanga, Josias cités dans la bibliographie secondaire.

<sup>6</sup> René Larrier, « Correspondance et création littéraire... », *op. cit.*, p. 747. « An epistolary novel, a diary, a memoir are all written forms whose structures Bâ combines, extends and reworks. »

<sup>7</sup> Comme le montrent certains chercheurs, dont Max Andréoli, le roman épistolaire de Balzac n'est pas exempt, lui non plus, d'ambiguïtés. Il suffit de comparer le titre, « Mémoires de deux jeunes mariées », qui laisse attendre un récit autobiographique, et le contenu de l'œuvre, un échange épistolaire polyphonique (majoritairement à deux voix). Voir : Max Andréoli, « Un roman épistolaire : les *Mémoires de deux jeunes mariées* », pp. 256 et suiv.

<sup>8</sup> Sur les signes de l'oralité dans *Une si longue lettre*, voir : Larrier, Renée : « Correspondance et création littéraire : Mariama Bâ's *Une si longue lettre* », *op. cit.* pp. 747-753.

(roman paru pour la première fois en 1842), « les lettres font quelque chose ou tentent de faire quelque chose : séduire, persuader ou dissuader, inviter et refuser une invitation, etc. ».<sup>9</sup>

*Une si longue lettre* se présente sous la forme d'un roman épistolaire « à une voix », « monodique » ou « monophonique »<sup>10</sup> constitué d'une seule « longue » lettre divisée en vingt sept sections ou chapitres. La lettre commence par une formule d'appel (« Aïssatou, ») et est clos, environ cent cinquante pages plus loin, par la signature de son expéditeur, « Ramatoulaye ». On ne peut donc pas parler d'échange épistolaire. Par ailleurs, les deux premiers tiers du texte relatent des événements passés. On ne peut donc pas dire que la lettre permette de mettre en scène des personnages en cours d'évolution : les jeux sont déjà faits au moment où Ramatoulaye commence son récit.

Notons que, bien que cette « si longue lettre » soit condamnée à ne jamais parvenir à sa destinataire et donc à ne jamais recevoir de réponse, les deux « amies » sont en contact tout au long des événements qui font l'objet du récit. Elles entretiennent même une relation épistolaire suivie à laquelle la narratrice fait plusieurs fois référence : « comme tes lettres me le disent » (*Une si longue lettre*, p. 66), « toutes tes lettres » (*Ibid.*, p. 133), « l'écriture soignée qui te reflète » (*Ibid.*, p. 133). Dans les dernières phrases du roman, elle annonce que cette « longue lettre » n'est probablement pas la dernière : « Tant pis pour moi si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre... » (*Ibid.*, p. 165). La « si longue lettre » est donc une sorte de lettre perdue, sans fonction pragmatique, à l'intérieur d'une correspondance réciproque.

Enfin, en examinant les différentes sections constituant le roman, nous constatons que la « longue lettre » ne s'adresse pas à un seul destinataire. Ainsi, la cinquième section comporte un passage entier adressé aux invalides (*Une si longue lettre*, pp. 30-31). Fait plus spectaculaire encore : la sixième section est toute entière adressée à un « tu » que le lecteur identifie rapidement comme étant Modou Fall, le défunt mari de la narratrice, et non Aïssatou, l'amie intime interpellée au début du roman et omniprésente dans toutes les autres sections. Vers la fin de cette section, cette dernière est même mentionnée à la troisième personne du singulier : « L'introduction dans notre cercle de ton ami Mawdo Bâ changera la vie de ma meilleure amie, Aïssatou » (*Une si longue lettre*, p. 35). La cinquième section pouvant donc légitimement être considérée comme une lettre au défunt Madou Fall, ce qui fait que le roman de Mariama Bâ devient donc un roman monophonique adressé non pas à un mais à deux destinataires distincts. Cet écart surprenant produit un effet très fort sur le lecteur : en prenant à témoin son mari défunt, la narratrice non seulement augmente la dimension tragique et pathétique de son histoire, mais aussi et surtout signe un pacte de sincérité avec le lecteur. Adressée à un mort, la parole de la narratrice peut être mensongère.

Mariama Bâ n'a donc retenu du genre épistolaire que l'adresse à un narrataire déterminé (souvent répétée dans le corps de la lettre), le ton de la confession et les signes de l'oralité mimant la conversation entre deux amies. Son objectif est clair : faire

<sup>9</sup> Pich, Edgar : *Mémoires de deux jeunes mariées d'Honoré de Balzac. Un roman d'identité*, J2C, Lyon, Aldrui, 2004, p. 7.

<sup>10</sup> Termes employés par Jean Rousset (pour les deux premiers) et Jacques Versini (pour le troisième).

entendre la voix d'une femme, ce qui, rappelons-le, a toujours été l'une des fonctions de l'épistolaire.<sup>11</sup>

## 2. ÉLÉMENTS RELEVANT DU JOURNAL INTIME

Comme nous l'avons déjà vu, les chercheurs ont insisté sur la parenté d'*Une si longue lettre* avec le genre du journal intime. Le fait qu'il s'agisse d'une seule lettre divisée en vingt-sept sections rappelle effectivement ce genre. De même, la narratrice s'exprime de manière ambiguë quand, au début du roman, elle déclare « j'ouvre ce cahier » (*Une si longue lettre*, p. 11), phrase qui peut éventuellement annoncer une très longue lettre, mais qui peut encore plus aisément se rapporter à un journal intime. Enfin, l'intrusion du présent dans le récit majoritairement au passé,<sup>12</sup> peut rappeler un journal qui, bien qu'axé sur les événements passés, s'écrit au jour le jour tout au long du deuil de Ramatoulaye. Par exemple, au début de la vingtième section, nous lisons : « Nous sommes vendredi » (*Une si longue lettre*, p. 119). Ainsi, la narratrice justifie son récit en ces termes : « je ne peux m'empêcher de me ressouvenir dans cette solitude et cette réclusion forcées » (*Une si longue lettre*, p. 55). Ramatoulaye écrirait donc à son amie une lettre qu'elle n'aurait pas l'intention d'envoyer, une sorte de confidence intime adressée plus à elle-même qu'à l'amie qui semble en être le destinataire. Le roman sénégalais se rapprocherait donc, par sa forme, d'*Obermann* de Sénancourt.<sup>13</sup> Cette hypothèse permettrait d'expliquer que Ramatoulaye continue à écrire à son amie alors qu'elle sait déjà qu'elle pourra lui parler de vive voix dès le lendemain.

Cependant, certains éléments ne cadrent pas avec le genre du journal intime, notamment la reprise intégrale de la lettre que la narratrice fait parvenir à son soupirant Daouda ainsi que la transcription exacte des dialogues entre les personnages donnant à voir différentes scènes. De même, on sent très bien qu'Aïssatou n'est pas une lectrice passive : la narratrice prévoit ou attend ses réactions, commente ses choix de vie, etc. Ainsi, le texte est parsemé de phrases de ce type : « Adosse-toi. » (*Une si longue lettre*, p. 27) « Je t'ai quittée hier en te laissant stupéfaite sans doute par mes révélations » (*Ibid.*, p. 30), « Tu me diras : la vie n'est pas lisse » (*Ibid.*, p. 105), « Tu répondras, logique [...] » (*Ibid.*, p. 107), « Plus commode, diras-tu » (*Ibid.*, p. 165). Ces éléments induisent indubitablement l'existence d'un véritable lecteur (Aïssatou, l'amie de Ramatoulaye et / ou le lecteur anonyme de Mariama Bâ).

---

<sup>11</sup> Voir : Jacques Versini, *Le Roman épistolaire*, op. cit., p. 262. « Si tant de femmes ont en tout temps choisi le roman épistolaire, c'était pour proclamer leur vérité, celle du cœur, celle de leur engagement, irréductibles aux vérités de l'homme. »

<sup>12</sup> Par exemple, au début de la vingtième section : « Nous sommes vendredi » (*Une si longue lettre*, p. 119).

<sup>13</sup> Jean Rousset mentionne également les *Lettres d'une religieuse portugaise* où « l'œuvre révèle la tendance profonde de la lettre vers le journal intime » (Jean Rousset, *Forme et signification*, op. cit., p. 78).

### 3. ÉLÉMENTS RELEVANT DU ROMAN À LA PREMIÈRE PERSONNE

Il est également possible d'envisager *Une si longue lettre* comme un roman à la première personne.<sup>14</sup> Dans ce cas, Mariama Bâ serait en quelque sorte l'éditrice non pas d'une « longue lettre », mais d'un récit autobiographique rédigé par Ramatoulaye et présenté par cette dernière sous la forme d'une lettre à une amie. Le roman africain serait ainsi, dans une certaine mesure, comparable sur le plan structurel au *Lys dans la vallée* de Balzac.<sup>15</sup>

Effectivement, comme la narratrice le souligne à plusieurs reprises, la « longue lettre » est avant tout le récit d'événements passés. Ainsi, la narratrice conclut vers les deux tiers du roman : « J'ai raconté d'un trait ton histoire et la mienne. » (*Une si longue lettre*, p. 105). Seule la fin nous montre Ramatoulaye attendant dans le présent de son écriture l'arrivée de son amie le lendemain. En tant que récit d'événements passés, la « si longue lettre » n'immerge pas personnages et lecteur « dans un présent en train de se faire »,<sup>16</sup> comme c'est le cas, en principe, dans les romans épistolaires monophoniques (par exemple, dans les *Lettres portugaises*). Par ailleurs, l'œuvre de Mariama Bâ est un récit adressé à un public extérieur de lecteur qui en est le narrataire second implicite. En effet, si on peut comprendre que Ramatoulaye raconte dans les moindres détails sa propre vie, en revanche il est difficile de justifier le récit de la vie d'Aïssatou si cette dernière est la destinataire, la narrataire de la « longue lettre ». C'est pourquoi la romancière éprouve le besoin de motiver le contenu du récit en introduisant à plusieurs reprises des excuses de la narratrice à son amie. Au début de la quatrième section, nous lisons : « Aïssatou, mon amie, je t'ennuie, peut-être, à te relater ce que tu sais déjà » (*Une si longue lettre*, p. 26) et, au début de la onzième section, « Je sais que je te secoue, que je remue un couteau dans une plaie à peine cicatrisée ; mais que veux-tu, je ne peux m'empêcher de me souvenir dans cette solitude et cette réclusion forcées » (*Ibid.*, p. 55). Du reste, comme le remarque Marie Grésillon dans son analyse du roman de Mariama Bâ, le nom d'Aïssatou, si présent dans les premières sections, se fait de plus en plus rare : « *L'absence de destinataire s'accroît* : elle est significative. »<sup>17</sup> Dans le contenu même du récit, certains indices montrent clairement que le lecteur est le véritable narrataire, le plus édifiant étant très certainement la reprise intégrale de la lettre qu'Aïssatou écrit à son mari pour lui annoncer son départ du foyer conjugal (pp. 64-65), reprise inconcevable si le roman est réellement une

<sup>14</sup> Ici, nous éviterons de parler de roman autobiographique. En effet, comme le remarque Josias Semujanga (voir bibliographie), il n'y a ni identité entre l'auteur, la narratrice et le personnage principal, ni « pacte autobiographique » explicite de la part de l'auteur (pour reprendre les éléments caractéristiques du roman autobiographique exposés par Philippe Lejeune dans *Le Pacte autobiographique*, pp. 13-45). Cependant, nous noterons que les chercheurs ont remarqué les similitudes entre les vies de Mariama Bâ et de Ramatoulaye. Par ailleurs, le lecteur – qui n'est pas censé lire tout de suite la signature qui clôt le roman – n'apprend que tardivement (au deux-tiers du récit) que la narratrice et l'auteur ne sont pas la même personne, ce qui renforce chez le lecteur l'impression d'avoir affaire à un roman autobiographique.

<sup>15</sup> Selon Jean Rousset, ce roman, qui se présente comme une longue lettre suivie d'une brève réponse, est « un roman autobiographique au passé » et non un véritable roman épistolaire (Jean Rousset, *Forme et signification*, op. cit., 1962, p. 100).

<sup>16</sup> Jean Rousset, op. cit., p. 71.

<sup>17</sup> Marie Grésillon, *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, Éditions Saint-Paul, coll. « Les Classiques africains », 1986, p. 60. Phrase soulignée par Marie Grésillon.

« longue lettre » adressée à Aïssatou.<sup>18</sup> Autre fait marquant : les longues digressions où la narratrice expose sa vision de la société africaine et, plus spécifiquement, sa critique de la condition féminine. Comme le remarque Pierrette Herzberger-Fofana, « [I]es intrusions de l'auteur traduisent d'une part sa vision du monde et établissent d'autre part un dialogue entre l'auteur et le lecteur. La narratrice interpelle le lecteur, le prend à parti et donne libre cours à des commentaires didactiques, moralisateurs ou philosophiques. »<sup>19</sup>

Pourtant, bien que certains éléments internes rapprochent *Une si longue lettre* du roman à la première personne, ici encore, la présence de la narrataire dans le récit renvoie continuellement le lecteur à la macrostructure épistolaire du roman.

#### 4. FONCTIONS DE LA NARRATAIRE

Comme nous venons de le voir, la fonction communicationnelle de la narrataire de la « si longue lettre » est très réduite. De moins en moins présente en tant que destinataire d'un discours qui, comme en témoignent de nombreux indices, ne lui est pas vraiment destiné (le narrataire réel étant le lecteur), Aïssatou joue, en revanche, un rôle capital en tant que personnage. Son histoire aurait pu faire l'objet d'une narration à la troisième personne, aussi devons-nous nous demander ce que la forme épistolaire apporte au roman; c'est-à-dire, en d'autres termes, quelles fonctions particulières remplit le personnage du narrataire par rapport à un personnage dont la narratrice parlerait à la troisième personne.<sup>20</sup>

La première fonction de la narrataire peut être qualifiée de testimoniale. Elle consiste à accroître la crédibilité du récit de Ramatoulaye. En tant que personnage impliqué personnellement dans les événements racontés, elle est à plusieurs reprises et sous différentes formes prise à témoin, priée de cautionner le récit :

Tu me connais excessivement sentimentale (*Une si longue lettre*, p. 29).

Tu connais ma sensibilité, l'immense amour que je vouais à Modou. Tu peux témoigner que, mobilisée nuit et jour à son service, je devançais ses moindres désirs (*Ibid.*, p. 106).

Notre école, revoyons-la ensemble [...]. Notre école, entendons vibrer ses murs de notre fougue à l'étude. Revivons la griserie de son atmosphère (*Ibid.*, p. 37).

---

<sup>18</sup> Nous noterons au passage qu'il n'est pas très vraisemblable que la narratrice se « rappelle l'exact contenu » de cette lettre qu'elle n'est pas, dur reste, censée avoir lue (*Une si longue lettre*, p. 64).

<sup>19</sup> Pierrette Herzberger-Fofana, *Littérature féminine francophone d'Afrique noire*, p. 56.

<sup>20</sup> Dans son article paru en 1973, Gerald Prince conclut que le narrataire peut « exercer toute une série de fonctions dans un récit : il constitue un relais entre narrateur et lecteur, il aide à préciser le cadre de la narration, il sert à caractériser le narrateur, il met certains thèmes en relief, il fait progresser l'intrigue, il devient le porte-parole de la morale de l'œuvre » (« Introduction à l'étude du narrataire », in : *Poétique*, n° 14, avril 1973, p. 196). Si le « fait de caractériser le narrateur » est bien l'une des fonctions de la narrataire de la « si longue lettre » (c'est ce que nous appellerons la « fonction testimoniale »), en revanche, il convient de définir deux fonctions spécifiques à la narrataire personnage du roman de Mariama Bâ : les fonctions généralisante et exemplaire.

La relation narrateur / narrataire caractéristique de la forme épistolaire, permet à Mariama Bâ de conclure un pacte de sincérité avec le lecteur, le véritable narrataire du roman.

La seconde fonction de la narrataire est généralisante. En effet, l'histoire de Ramatoulaye est un exemple concret des malheurs qu'endurent les femmes africaines : « Être femme ! Vivre en femme ! Ah, Aïssatou ! » (*Une si longue lettre*, p. 120), s'exclame la narratrice une fois arrivée au terme de son récit. S'y ajoutent deux autres histoires similaires, celles de la narrataire, Aïssatou, et de Jacqueline, la Congolaise que son mari infidèle a réduite à la dépression (*Une si longue lettre*, pp. 81-88). Ainsi, Marie Grésillon remarque que « [l]e récit du drame d'Aïssatou auquel s'ajoute celui de Jacqueline (chapitre 14) vient étayer la dénonciation de l'ingratitude des hommes par la narratrice [...] et mettre en valeur le malheur et le courage des femmes face à cette situation [...]. »<sup>21</sup> Or, les trois femmes sont désignées respectivement par les trois personnes grammaticales (Ramatoulaye par la première, Aïssatou par la deuxième et Jacqueline par la troisième), ce qui confère aux trois histoires une valeur universelle. Cette fonction généralisante des trois personnes grammaticales à laquelle contribue la narrataire est soulignée par la narratrice dans la phrase : « J'avais entendu trop de détresses, pour ne pas comprendre *la mienne*. *Ton cas*, Aïssatou, *le cas de bien d'autres femmes*, méprisées, reléguées ou échangées, dont on s'est séparé comme d'un boubou usé ou démodé » (*Une si longue lettre*, p. 80 ; nous soulignons). Je, tu, elles, donc : toutes les femmes.

Enfin, la narrataire, sorte d'*alter ego* de la narratrice, représente la femme courageuse, celle qui n'a pas hésité à refuser la polygamie et à quitter son mari. Or, le fait que la narratrice s'adresse à elle à la deuxième personne rend possible l'éloge lyrique de son attitude :

Comme tu fus plus grande que ceux qui sapaient ton bonheur !  
On te conseillait des compromis : « On ne brûle pas un arbre qui porte des fruits. »  
On te menaçait dans ta chair : « Des garçons ne peuvent réussir sans leur père. »  
Tu passas outre (*Une si longue lettre*, p. 64).

Et tu partis. Tu eus le surprenant courage de t'assumer. Tu louas une maison et tu t'y installas. Et, au lieu de regarder en arrière, tu fixas l'avenir obstinément (*Ibid.*, p. 66).

Comme j'enviais ta tranquillité lors de ton dernier séjour ! Tu étais là, débarrassée du masque de la souffrance. Tes fils poussaient bien, contrairement aux prédictions. Tu ne t'inquiétais pas de Mawdou. Oui, tu étais bien là, le passé écrasé sous ton talon. Tu étais là, victime innocente d'une injuste cause et pionnière hardie d'une nouvelle vie (*Ibid.*, p. 69).

L'usage des points d'exclamation, anaphores, interjections et autres procédés rhétoriques témoigne de l'emphase de ce discours laudatif. Notons que le nom d'Aïssatou n'y figure pas, de sorte que le lecteur ou, plus exactement, la lectrice, véritable narrataire du roman, peut un instant oublier la narrataire de la lettre et avoir l'illusion

---

<sup>21</sup> Marie Grésillon, *Une si longue lettre* de Mariama Bâ, Éditions Saint-Paul, coll. « Les Classiques africains », 1986. p. 61.

que ce discours lui est adressé. Si le discours féministe est pris en charge par la narratrice (voir, notamment le récit de sa conversation avec Daouda dans la section 19), sa mise en pratique est confiée à la narrataire qui revêt ainsi une troisième fonction que nous pouvons appeler fonction exemplaire. Dans le cadre du message féministe que Mariama Bâ veut délivrer, l'adresse directe de la narratrice à la femme courageuse, à la « pionnière d'une nouvelle vie » permet la mise en valeur de son choix. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre l'inclusion de la lettre d'Aïssatou à son mari dans le roman. Mise en abyme (lettre dans une lettre), écart par rapport à la logique du genre épistolaire, écart par rapport à la vraisemblance du récit, cette lettre endosse une fonction illocutionnaire (plus précisément exercitive).<sup>22</sup> Au moment où Aïssatou dit : « Je me dépouille de ton amour, de ton nom » (*Une si longue lettre*, p. 65), elle le fait. Ici, l'énonciation à la première personne est essentielle. Pour la narratrice, qui se fait dans bien des passages du roman la porte-parole de l'auteur, la fonction exemplaire des femmes osant s'opposer à la condition dans laquelle les sociétés les enferme est primordiale. Ainsi, elle s'exclame vers la fin du roman : « Mon cœur est en fête à chaque fois qu'une femme émerge de l'ombre » (*Une si longue lettre*, p. 164).

La narrataire, Aïssatou, amie intime de la narratrice, joue un rôle important dans le roman moins en tant que destinataire de la « longue lettre » qui constitue le roman (celle-ci étant avant tout adressée au lecteur du roman) que comme témoin des événements, comme femme bafouée parmi les autres ayant eu le courage de reconquérir sa liberté. C'est donc sur elle que repose une grande partie, la partie concrète, du message féministe délivré par Mariama Bâ.

## CONCLUSION

Le roman de Mariama Bâ, dont le titre et la macrostructure laissent attendre un roman épistolaire monophonique et adressé à un seul destinataire, n'est pas un exemple canonique du genre.<sup>23</sup> Trop évidents pour être considérés comme des incohérences, les écarts qui rapprochent le roman tantôt du journal intime tantôt du roman autobiographique à la première personne du singulier remplissent des fonctions diverses, mais toujours identifiables. Cela montre bien que ce n'est pas le genre épistolaire en tant que forme qui intéresse la romancière, mais bien plus la situation communicationnelle particulière qu'elle implique (rapport narrateur / narrataire) et les possibilités rhétoriques qu'il offre pour la mise en récit d'une histoire dont l'objectif n'est pas seulement narratif mais argumentatif. La narrataire remplit donc dans le roman une triple fonction testimoniale,

---

<sup>22</sup> Pour reprendre la terminologie proposée par John Langshaw Austin dans ses travaux sur les actes de langage.

<sup>23</sup> Même si, comme le note Christophe L. Miller, « il est dangereux de se livrer à des analogies entre les formes culturelles européennes et africaines » (*Theories of Africans : Francophone Literature and Anthropology in Africa*, p. 283; « It is dangerous to indulge in analogies between European and African cultural forms »), il paraît, dans ce cas précis, tout à fait censé de se référer aux romans épistolaires français. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, le genre épistolaire était trop peu représenté dans les littératures africaines antérieures pour constituer un canon littéraire typiquement africain. Par ailleurs, on ne remarque dans aucun des romans épistolaires africains parus avant 1979 les ambiguïtés formelles décelables dans *Une si longue lettre*.



généralisante et exemplaire qui concourt à la bonne transmission du message féministe et humain au cœur du projet romanesque de Mariama Bâ.

Université de Ljubljana, Slovénie

## BIBLIOGRAPHIE

1.  
Bâ, Mariama. *Une si longue lettre*. Paris: Privat / Le Rocher, coll. Motifs, 2007 [1979].  
Bâ, Mariama. « La fonction politique des littératures africaines écrites ». *Écriture française dans le monde*, mai 1981, 3-7.
2.  
Andréoli, Max. « Un roman épistolaire : les *Mémoires de deux jeunes mariées* ». *L'Année Balzacienne* 1987, 255-295.  
Camakulu, Mwamba. *Forme épistolaire et pratique littéraire en Afrique francophone. État des Lieux*. Saint-Louis: Xamal, 1996.  
Diallo, B., Sow, E. « Mariama Bâ, Propos ». *Zone 2*, n° 26, 19.  
Grésillon, Marie. *Une si longue lettre* de Mariama Bâ. Éditions Saint-Paul, coll. « Les Classiques africains », 1986.  
Herzberger-Fofana, Pierrette : *Littérature féminine francophone d'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 2000.  
Larrier, Renée. « Correspondance et création littéraire : Mariama Bâ's *Une si longue lettre* ». *The French Review*, 1991, 747-753.  
Lejeune, Philippe. *Le Pacte autobiographique*. Paris: Seuil, 1980.  
Miller, Christophe L. *Theories of Africans : Francophone Literature and Anthropology in Africa*. Chicago: University of Chicago Press, 1990 (chapitre 6 : « Senegalese Woman Writers, Silence and Letters: Before the Canon's Roar »).  
Pich, Edgar. *Mémoires de deux jeunes mariées d'Honoré de Balzac. Un roman d'identité*, Lyon: Aldrui, 2004.  
Prince, Gerald. « Introduction à l'étude du narrataire ». *Poétique*, n° 14, avril 1973, 178-196.  
Rousset, Jean. « La monodie épistolaire : Crébillon fils ». *Études littéraires*, 1968, 167-74.  
Rousset, Jean. *Forme et signification*. Paris: José Corti, 1962.  
Schipper, Mineke. « Who Am I? Fact and Fiction in African First Person Narrative », *Research in African Literatures*, printemps 1985, 53-79.  
Semujanga, Josias. « De la narration autobiographique dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ ». *Les Lettres romanes*, 1997, n° 3-4, 289-299.  
Stratton, Florence. « The Shallow Graves: Archetypes of Female Experience in African Fiction », *Research in African Literatures*, été 1988, 143-169.  
Versini, Jacques. *Le Roman épistolaire*, Paris: PUF, 1979.